

M. Oberle: Monsieur l'Orateur, puisque le premier ministre n'a pas la moindre idée d'une question grave qui menace les privilèges de tous les députés, le premier ministre voudrait-il se renseigner davantage et découvrir de quoi il retourne et après qu'il se sera bien renseigné, voudra-t-il faire part à la Chambre, à la première occasion, des conclusions qu'il en aura tirées?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne peux pas m'engager à cela. Je le répète, j'ignore de quoi le député veut parler. Il existe évidemment beaucoup d'opposition au gouvernement à l'extérieur du Parlement, mais c'est le jeu normal de la démocratie.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ALLÉGATION RELATIVE AU BOYCOTTAGE DES SOCIÉTÉS ISRAËLIENNES PAR DES ORGANISMES DE LA COURONNE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au premier ministre. Étant donné que des journaux signalent que des organismes et des sociétés de la Couronne fédérale participent dans une certaine mesure au boycottage organisé par les Arabes contre Israël ainsi que contre certaines personnalités et sociétés juives, le premier ministre peut-il nous dire si son gouvernement a entrepris de mener une enquête pour établir ces faits et, sinon, pourquoi pas?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il faudra que je transmette cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous avons déjà fait à la Chambre, il y a un mois et demi je crois, une déclaration au sujet du boycottage arabe. Sauf erreur, tous les partis d'opposition ont appuyé cette déclaration. Il faudra que je sache s'il y a eu dérogation à ces directives. Mais je n'en ai pas entendu parler.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, dans ce cas, le premier ministre peut-il indiquer si son cabinet ou le cabinet du ministre de qui relèvent ces organismes et sociétés de la Couronne a publié des instructions précises sur la politique gouvernementale pour interdire de participer à tout boycottage arabe?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la déclaration faite par le gouvernement à la Chambre il y a quelque temps s'appliquait bien entendu au gouvernement, à ses organismes et à ses ministères. Je sais que cette politique gouvernementale ne va pas aussi loin que certains le voudraient, mais c'est la politique que nous avons adoptée et, je le répète, rien ne me permet de croire que certains organismes gouvernementaux ne l'appliquent pas entièrement. Autant que je sache, il n'y a eu aucune allégation précise à ce sujet. Si le député est au courant de certains faits, je lui saurais gré de me les faire connaître.

Questions orales

LES COMMUNICATIONS

LA CÂBLODISTRIBUTION—LE LIEN ENTRE LE REPORT DE LA SUPPRESSION DES ANNONCES PUBLICITAIRES DES STATIONS AMÉRICAINES ET LA VISITE DU PREMIER MINISTRE À WASHINGTON

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Communications si la directive demandant au CRTC de modifier la politique de suppression des annonces publicitaires est reliée d'une façon quelconque à la visite prochaine du premier ministre à Washington?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Non, monsieur le président, cette décision, comme vous le savez, a été prise il y a déjà un certain temps, et au moment de la prendre, le gouvernement a réitéré l'assurance qu'il accorderait son appui à la politique de suppression des commerciaux instaurée par la CRTC. Mais nous avons pensé qu'eu égard à la loi de l'impôt sur le revenu qui a été adoptée à la Chambre, il était nécessaire et peut-être opportun, suite à des discussions et des négociations que nous avons eues avec les États-Unis, de réexaminer les effets de cette loi, et en même temps d'envisager d'autres moyens d'atteindre les mêmes objectifs.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES QUESTIONS À DÉBATTRE AU COURS DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE À WASHINGTON

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, étant donné la visite prochaine du premier ministre à Washington, le premier ministre a-t-il l'intention de soulever certaines questions précises qui intéressent les deux pays ou certains griefs dont on a parlé à la Chambre déjà, ou s'agit-il simplement d'une visite à caractère historique grâce à laquelle le premier ministre espère trouver un regain de popularité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à mon avis, M. Carter n'a pas besoin de mon aide pour accroître sa popularité pour l'instant.

M. Nowlan: C'est vous qui avez besoin de la sienne.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES ENTRETIENS TRUDEAU-LÉVESQUE

M. Steven E. Paposki (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a-t-il rencontré René Lévesque pendant l'ajournement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, s'il s'agit des affaires du gouvernement, la réponse est non.